BTS - TOURISME

Modifiée le 20/10/2026

Contenus

- E1- Culture générale et
- expression
- E2 - Communication en
- langues vivantes étrangères :
- - langue vivante étrangère A
- (anglais)
- E2 - Communication en
- langues vivantes étrangères :
- - langue vivante étrangère B
- E4 – Gestion de la relation
- clientèle touristique
- E3 - Tourisme et territoires
- E5 - Élaboration d'une
- prestation touristique
- E6 – Gestion de l'information
- touristique
- EF1 - Langue vivante
- étrangère C

Objectifs

Le diplôme s'appelle BTS « Tourisme », en référence au vaste secteur d'activités dans lequel le titulaire du diplôme pourra exercer une variété de tâches et de missions correspondant à trois blocs de compétences professionnelles :

- la gestion de la relation avec les touristes individuels ou en groupe ;

- l'élaboration d'une prestation touristique ;

- la gestion de l'information touristique.

Conditions spécifiques et prérequis

Résultats attendus

- BTS - Tourisme
- Diplôme Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche